

De fontaines en lavoirs
De la Villedieu à Millaudon
Novembre 2017

N°61

Reflets de la vie municipale à Ruhans



Le mot du Maire

Le Conseil Municipal s'est réuni le 06 Octobre dernier. En ouverture de séance, le service SPANC de la CCPR est venu présenter les résultats des visites qui ont été effectuées sur l'ensemble des habitations du village.

A l'heure actuelle, seules quatre habitations sont conformes, toutes les autres n'ont pas d'installation ou une non conforme ou incomplète avec rejet dans le réseau et donc aux yeux de l'Agence Régionale de la Santé, risque pour la santé des personnes.

Les installations d'avant 1996 sont seules éligibles aux aides de l'Agence de l'Eau. La politique d'aides de l'Agence de l'Eau est définie pour 3 ans et va arriver à son terme. Un nouveau plan tri annuel va être dévoilé tout prochainement. C'est la raison pour laquelle, en accord avec le service SPANC, il a été décidé de repousser la réunion publique qui sera organisée pour présenter les suites de la procédure aux habitants concernés à une date ultérieure lorsque sera connu le nouveau plan triennal de l'Agence de l'Eau. Toutes les personnes concernées (installations avant 1996) recevront alors une invitation pour cette réunion.

Les autres points de l'ordre du jour sont développés dans les colonnes de ce journal.

Dans ce numéro

Forêt	2
Création d'un poste d'Adjoint technique.....	3
Tarif location salle polyvalente ...	3
Décision modificative budgétaire	3
Travaux lavoir Millaudon	4
Travaux dans les logements communaux	4
Travaux d'extension des réseaux	4
Matériel informatique	4
Vie du village.....	5
Eau	6
Naissance.....	6
Départ/arrivée.....	6

Serge GIRARD



1/ Forêt

a/ Assiette des coupes

L'ONF a communiqué l'assiette des coupes pour l'année 2018.

Celle-ci s'établit comme suit :

Coupe n°12 : amélioration pour un volume de 560 m³,

Coupe n° 20 : première éclaircie volume 50 m³,

Coupe n° 38 A : amélioration 30 m³,

Coupe n° 16 R : relevé couvert 120 m³,

Coupe n° 38 R : relevé couvert 220 m³.

Le Conseil a approuvé cette assiette mais a décidé de vendre en bloc les parcelles 16 R – 38 R ainsi que la 18 R qui devait être effectuée cette année et qui est donc repoussée d'un an.

Les parcelles 1 et 37 qui ont été martelées en 2016 feront également l'objet d'une vente en bloc en raison de la difficulté à exploiter et vidanger ces coupes.

1/ Forêt

a/ Assiette des coupes

b/ Vente d'automne

c/ Rapport SDIS 70

b/ Vente d'automne

Elle a eu lieu le 06 Octobre à Noidans, la commune présentait un lot avec les coupes 10 – 11 – 33 (304 m³) qui a été acquis par la scierie CALVI pour un montant de 22 988.00 €.

Je rappelle que la coupe 47 à dominante chêne a été abattue fin octobre pour être vendue en bois façonné en fin d'année. Les affouagistes auront naturellement les branchages à faire. Le recensement de ces derniers est en cours, vous aviez jusqu'au 31 /10/2017 pour retourner le papier d'inscription à la Mairie.

c/ Rapport SDIS 70

Le SDIS 70 en partenariat avec l'ONF a réalisé quatre films de prévention des accidents de bûcheronnage qui sont hélas fréquents. J'invite donc tous les affouagistes à consulter la page du site internet du SDIS 70 (www.sdis70.fr) où ces films sont consultables.



Salle polyvalente de RUHANS

2/ Création d'un poste d'adjoint technique

3/ Tarifs location salle polyvalente

4/ Décision modificative budgétaire

2/ Création d'un poste d'adjoint technique

Depuis maintenant plusieurs années, la commune ne disposait plus, faute de volontaire, d'un agent pour assurer l'entretien des salles : Mairie et salle polyvalente.

Une personne s'étant proposée, il a été décidé de la recruter pour assurer ces tâches à raison de 2 heures tous les quinze jours. Pour ce faire, le Conseil a donc voté, à l'unanimité, la création d'un poste d'adjoint technique en Contrat à Durée Déterminée.

3/ Tarifs location salle polyvalente

Lors du précédent Conseil, les tarifs de location du week-end avaient été validés mais pas ceux pour une seule journée. C'est désormais chose faite, le tarif s'établit à 40 € pour les résidents et à 50 € pour les extérieurs au village.

4/ Décision modificative budgétaire

Afin de régulariser la TVA sur les factures fournies par Ingenierie70 pour la dernière tranche de travaux d'eau, il a été porté à la demande de la perception, la somme de 34 000 € au compte 21531 /041 en investissement dépenses et recettes du budget de l'eau.

5/ Travaux lavoir Millaudon

6/ Travaux dans les logements communaux

7/ Travaux d'extension des réseaux

8/ Matériel informatique

5/ Travaux lavoir Millaudon

La rénovation touche à sa fin et devrait être totalement achevée en novembre. Le lavoir a retrouvé son lustre passé et constitue un élément important du patrimoine communal. J'avais fait établir un devis en vue d'implanter un éclairage (rattaché à l'éclairage public) pour sa mise en valeur. Cette opération n'étant pas subventionnée, le Conseil n'a pas retenu cette proposition.

6/ Travaux dans les logements communaux

Logement au-dessus de la Mairie : la fenêtre de la cuisine a été récemment changée, le volet en bois s'y rattachant est en très mau-

vais état. Il a donc été décidé de le remplacer par un volet roulant qui sera fourni par l'entreprise Vuillemin pour un montant de 377.30 €

Maison forestière : il est nécessaire de changer une fenêtre exposée à la pluie qui laisse cette dernière s'infiltrer à l'intérieur. Les devis sont en cours. Il faudra par ailleurs, prévoir probablement au printemps de relasurer des éléments de la façade et de procéder à un démoussage du toit. Des devis vont être établis en ce sens.

7/ Travaux d'extension des réseaux

Des parcelles ayant été récemment vendues et des certificats d'urbanisme accordés, il est nécessaire de prévoir une extension des réseaux d'eau et d'électricité pour desservir les parcelles concernées sur le chemin communal qui monte au pylône.

Des devis sont en cours d'élaboration par le SIED pour la partie électricité, téléphone, et par des entreprises de travaux publics pour l'eau.

8/ Matériel informatique

Le matériel informatique que possède la Mairie date d'environ 5 ans, pour passer à la dernière phase de dématérialisation complète de tous les documents (factures, budgets...), il est nécessaire d'acquérir du matériel qui possède des performances supérieures.

Le Conseil a donc validé l'achat d'un nouveau micro avec un processeur Core i7 pour pouvoir faire face à ces évolutions. Le coût de cette acquisition avec les logiciels nécessaires est de 1 956 €.

9/ Vie du village—Informations diverses

Pour rester dans le domaine de la dématérialisation, la Préfecture vient de décider de « moderniser » les procédures de délivrance de certains titres : certificats d'immatriculation et permis de conduire au particulier. Les usagers sont dorénavant invités à effectuer toutes leurs démarches sur les sites suivants :

www.franceconnect.gouv.fr

www.ants.gouv.fr

www.interieur.gouv.fr/a-votre-service/Mes-demarches/Mes-teleservices

www.haute-saone.gouv.fr (rubrique actualités/Mes démarches à portée de clic avec tutoriels disponibles)

www.service-public.fr



“Les procédures de délivrance de certains titres : certificats d'immatriculation et permis de conduire au particulier”

A compter du 02/10,

les usagers souhaitant effectuer une demande de carte grise ou une délivrance de permis de conduire devront prendre rendez-vous uniquement par internet (les courriers sont retournés).

A partir du 06 /11, ces démarches s'effectueront uniquement en ligne. Comme le dit pudiquement la note préfectorale « les personnes les plus éloignées des technologies numériques » ou ne possédant pas de matériel, disposeront de points d'accès numérique à la Préfecture ou devront s'adresser aux maisons de service public (Rioz) ou un accès internet est disponible avec de l'aide. Nul doute que les personnes « éloignées » du numérique apprécieront ces « nouveaux bien-

faits du progrès » qui vont leur simplifier leurs démarches en leur imposant une relation dématérialisée et déshumanisée.



10/ Eau

Naissance

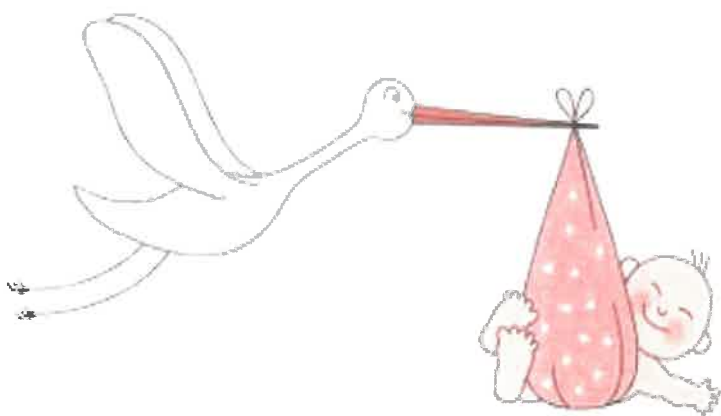
10/ Eau

Vous trouverez annexé à ce journal le rapport annuel sur la qualité de l'eau qui doit être diffusé à tous les abonnés. La commune a procédé au nettoyage annuel des deux réservoirs et au changement des échelles, dorénavant l'alimentation du village est assurée intégralement par l'interconnexion avec Aubertans.

Départ/arrivée

Naissance

Depuis le 2 Octobre au matin la commune accueille une âme de plus, la petite Maé est arrivée au foyer d'Alex Landry et Mélanie Girard. Nous présentons toutes nos félicitations aux parents et souhaitons bonheur et prospérité à leur petite fille.



Départ/arrivée

Mme et M. DRIVER viennent de quitter la commune, M. ASCONE Anthony et MME GAUTHEROT Maeva leur succèdent, nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne intégration dans notre village.